

## RESUME DU PARCOURS DE FORMATION POUR L'OBTENTION DU C.Q.P. «AGENT COLLECTE APPRO» SELON L'AVENANT N°78 DU 24 NOVEMBRE 1998 - CCN « V BRANCHES »

### Le métier

- ◆ Gérer dans les dépôts les diverses activités rattachées au pôle « productions végétales »
- ◆ Réaliser les différentes opérations courantes liées au fonctionnement d'un silo et magasin agricole
- ◆ Assurer en lien avec l'équipe de terrain le service de proximité à l'adhérent
- ◆ Prévenir des risques inhérents aux activités du métier

### Le dispositif de formation - rythme et durée

- ◆ Une formation en alternance :
  - Acquisition des connaissances : 25,5 jours en salle, à raison de 2 jours/ mois en moyenne, sur 18 mois
  - Mise en œuvre des compétences : sur 18 mois, en situation de travail, encadré par un tuteur obligatoirement formé au tutorat
- ◆ Un ordre de déroulement des modules de formation qui varie en fonction de la période de début du cycle, pour être en cohérence avec les situations de travail
- ◆ Une équipe de formateurs ayant une bonne connaissance du fonctionnement coopératif
- ◆ Un partenariat étroit entre la coopérative, l'organisme de formation et les formés

### Contenu de la formation

Cf. tableau page suivante.

### Les modalités pratiques - Public et conditions de réalisation

- ◆ Des groupes de 6 à 12 salariés en activité, assurant seuls la gestion logistique d'un petit site (ou travaillant en équipe sur un site plus important) et ayant pour activité le travail du grain au silo et la distribution des agrofournitures au magasin
- ◆ La formation se déroule dans les locaux de la ou des coopératives des participants

### Coût de formation :

- ◆ POUR UN GROUPE INTER-COOP inscrit à la totalité du parcours de formation :
  - \* Pour un groupe de 6 ou 7 candidats : 220 € HT /personne /jour
  - \* Pour un groupe de 8 ou 9 candidats : 170 € HT /personne /jour
  - \* Pour un groupe de 10 à 12 candidats : 150 € HT /personne /jour
- ◆ POUR UN GROUPE INTRA-COOP inscrit à la totalité du parcours de formation :
  - \* Pour un groupe de 6 à 12 candidats : 1 250 € HT /jour pour le groupe

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des intervenants sont en sus.

**Résumé du parcours de formation pour l'obtention du C.Q.P. « Agent collecte appro » :**

Intitulés modules	Objectifs de chaque module	Durée	Intervenants
Réunion de lancement du parcours CQP ACA	Présentation de la démarche et des « acteurs »	1/2 jour	Tuteurs, responsable formation de la coopérative et coordinateur du projet (Services Coop de France)
Module 1 : Maîtriser le stockage et optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires	Connaître le mode de fonctionnement des produits et en identifier les risques induits, dans le respect de la réglementation	2 jours	ARVALIS - Institut du Végétal
Module 2 : Agro-fourriture	Renseigner les adhérents sur les composants de la gamme agrofourniture et conseiller un agriculteur sur la formule d'engrais	1 jour	ARVALIS - Institut du Végétal
Module 3 : Dépôts d'engrais solides : Risques et moyens de prévention et de protection	Sensibiliser le personnel d'exploitation afin qu'il intègre la sécurité dans toutes ses activités et connaisse les principaux risques et règles de prévention liés au stockage, la manutention et l'ensachage des engrais solides	1 jour	Consultant Services Coop de France
Module 4 : Réception des grains	Etre capable de réceptionner les grains livrés par les adhérents en appliquant les règles émises par le service céréales de la coopérative, en vue d'optimiser le classement des lots, limiter les freintes et faciliter la commercialisation	2 jours	Consultant associé Services Coop de France
Module 5 : Conservation du grain	Garantir une bonne conservation des grains stockés de la réception à l'expédition	2 jours	Consultant ou consultant associé Services Coop de France
Module 6 : Le Séchage	Savoir conduire une installation de séchage des grains	2 jours	Consultant associé Services Coop de France ou ARVALIS - Institut du Végétal
Réunion mi-parcours CQP ACA	Synthèse et perspectives	1/2 jour	Tuteurs, responsable formation de la coopérative et coordinateur du projet (Services Coop de France)
Module 7 : La prévention des risques incendie et explosion de poussières	Prévenir ou faire face aux risques incendie et explosion des poussières des activités de stockage des grains, Il s'intègre dans la démarche de l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 mars 2004. Bien connaître les produits entreposés, leur stabilité relative	2 jours	Consultant Services Coop de France
Module 8 : Habilitation électrique	Préparer les stagiaires à l'habilitation électrique conformément au décret du 14/11/88. Cette action fait connaître les prescriptions de sécurité selon C 18.510 et C 18.540 et permet à l'employeur de délivrer les habilitations de type BO - B1 BR et H0.	2 jours	Consultant Services Coop de France
Module 9 : Sécurité du personnel et risques professionnels	Avoir une connaissance du cadre législatif et réglementaire en vigueur - Connaître les principes généraux en matière de prévention des risques	2 jours	Consultant Services Coop de France
Module 10 : La qualité au quotidien	Intégrer les démarches de progrès et de sécurité des aliments dans l'activité de l'agent de dépôt et de collecte	2 jours	Consultant Services Coop de France
Module 11 : Reconnaissance des orges à la réception	Etre capable de reconnaître les variétés brassicoles lors des livraisons dans les silos	2 jours	ARVALIS - Institut du Végétal
Module 12 : Gestion d'un magasin agricole	Anticiper et à gérer les flux de produits afin de répondre à la demande des adhérents en évitant d'avoir un niveau de stocks trop important sur chaque site	2 jours	Consultant associé Services Coop de France
Module 13: Développer sa dimension commerciale et relationnelle	Passer d'une culture d'exploitation à une culture commerciale, alignée sur la politique stratégique de la coopérative. Apprendre à développer le portefeuille de clients adhérents et non adhérents par l'intermédiaire d'outils comme le mailing et le phoning	2x 1 jours	Consultant associé Services Coop de France
Réunion fin de parcours CQP ACA	Synthèse et avis sur l'obtention du CQP ACA Bilan en formation. Bilan du dernier positionnement. Conclusion sur l'obtention ou non du CQP pour chaque candidat	1/2 jour	Tuteurs, responsable formation de la coopérative et coordinateur du projet (Services Coop de France)